

Convention Simplifiée de Formation N° 6423

Entre les soussignés :

◆ **LCF**

9 avenue des Frères Montgolfier
63 170 Aubière
Numéro de Déclaration d'Activité : 82690781469 enregistré
auprès du Préfet de Région RHONE ALPES AUVERGNE

◆ **LIP**

144 Rue Michel Ange- Part Dieu
Résidence Du Parc C
63 000 CLERMONT FERRAND

Représenté par : Mme VILLATTE Dominique

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre III de la 6ème partie et des catégories prévues à l'article L.6313.1 du Code du Travail relatif à la formation professionnelle continue tout au long de la vie

Article 1 : Objet de la Convention

LCF organise l'action de formation suivante :

N° session : A2606WA

L'action entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du Code du Travail :

Action de formation

- Intitulé** : **Habilitation Electrique Indice(s) B0 - H0(V) -BE-BS Initial - 14h**
- Objectifs** : Répondre à l'arrêté du 17 Janvier 1989 et à la publication NF C 18-510
- Moyens, méthodes** : La formation repose sur une pédagogie alternant les séquences théoriques et les mises en application concrètes. Les apports réglementaires sont expliqués de manière accessible, à partir d'exemples de situations réelles rencontrées sur le terrain. Les stagiaires sont mis en situation pratique sur des maquettes pédagogiques représentatives afin de s'approprier les gestes techniques et les procédures de sécurité (consignation, vérification d'absence de tension, mise en sécurité d'une zone de travail, etc.)
- Modalités suivi** : Le dossier du stagiaire est alimenté tout au long de la formation par les feuilles de présence, les résultats des évaluations théoriques et pratiques, les éléments d'appréciation ainsi que l'attestation de formation. Ces documents sont archivés sans limite de durée et restent accessibles aux parties concernées.
- Modalités Evaluation** : À l'issue de la formation, une évaluation des connaissances théoriques sera réalisée. La documentation utilisée est le recueil UTE, disponible sur demande avec une facturation complémentaire.
- Format Formation** : Présentiel
- Contenu formation** : Détaillé dans la fiche programme en pièce jointe
- Durée - Dates** : 14 heures réparties sur 2 journées du 12 au 13 mars 2026
- Lieu** : LCF AUBIERE - Aubière - 9 avenue des Frères Montgolfier - 63170 Aubière - Tél : 04.78.90.60.22 -
- Participant(s)** : *RODARY Matis*

Article 2 : Modalités Financières

L'engagement pris par l'entreprise en vertu de la présente convention porte sur un montant de :

Libellé	Financier	Qté	Prix Unit. HT	TVA	Total HT
Frais Pédagogiques	LIP	1	435.00 €	87.00 €	435.00 €
Total HT :					435.00 €
			TVA :	87.00 €	TOTAL TTC :
					522.00 €

Conditions de Paiement : LIP - CLERMONT FERRAND : Règlement à réception de facture

OPCO : si subrogation
- Nom de l'OPCO :
- Numéro de dossier :

Important envoi des titres par la poste : Si l'adresse d'expédition des titres CACES® / Attestations de formation est différente de l'adresse inscrite sur la présente convention merci de bien vouloir l'inscrire ci dessous :

.....
Au tel cas, les éléments seront envoyés à l'adresse de la convention et la réédition sera facturée à hauteur de 25€ TTC.

Article 3 : Conditions Générales et de Vente

La présente convention prend effet à compter de sa signature par l'entreprise pour la durée visée à l'article 1. Elle est établie en deux exemplaires dont l'un doit être retourné à LCF après signature.

LCF se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, d'annuler la prestation jusqu'à 3 jours de la date prévue de déroulement de ladite prestation.

En cas de résiliation de la présente convention par l'entreprise à moins de 10 jours de la date de début de la formation, LCF retiendra sur le coût total, les sommes qui lui sont dues pour ladite formation, à savoir 50 % au minimum, et jusqu'à 100% pour une annulation survenue 3 jours avant

LCF



le début de la formation.

Conformément à l'Article L6354-1 du Code du Travail, en cas de modification unilatérale par l'organisme de formation, l'entreprise se réserve le droit de mettre fin à la présente convention pour toute modification à moins de 3 jours avant la date de début.

Les titres originaux (CACES, attestations, etc.) seront envoyés dès réception du règlement de la facture.

En cas de plainte ou réclamation concernant la formation ou le test CACES®, vous pouvez nous demander via l'adresse suivante, notre procédure : formation@lecentreformation.fr

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de Lyon sera seul compétent pour régler le litige.

En cas de modification des éléments ci-dessus indiqués, la facture annulera et remplacera la présente convention.

Fait à Chassieu, le 2 mars 2026

En deux exemplaires originaux dont un pour chacune des parties.

La signature de la présente convention emporte l'acceptation des Conditions Générales de Vente jointes

Pour LIP

Pour LCF

Pascale ROUX

Gérante



LCF

9 avenue des Frères Montgolfier - 63170 Aubière

Tél. : 0478906022 - E-mail : formation@lecentreformation.fr

SARL au capital de 30 000 - N° Siret : 445 186 679 00012 - N° TVA Intra. : FR29445186679 - Code NAF : 8559A